

Vision 2022-2025 du conseil municipal

SAINT-HYACINTHE, ENGAGÉE DANS UN AVENIR DURABLE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 25 juillet 2022 – La Ville de Saint-Hyacinthe présente officiellement sa vision pour 2022-2025. Cet ambitieux projet, qui fait consensus dans le conseil municipal, est le fruit d'un exercice de réflexion des élus en lien avec le mandat en cours.

Durant l'élaboration de cette vision, l'élément central qui revenait dans les échanges du conseil était le « développement durable », qui s'inscrit dans différents axes et enjeux pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

Vision

Intitulée « **Saint-Hyacinthe, engagée dans un avenir durable** », cette vision résonne à plusieurs niveaux :

- Développer le territoire de Saint-Hyacinthe afin d'accroître la fierté des citoyens.
- Entretenir et développer la ville à un rythme qui tient compte de notre capacité, le tout en cohérence avec notre vision de développement durable.
- Assurer une gestion serrée de la dette.
- Axer le développement sur le bien-être de la communauté à long terme.
- Atteindre un équilibre entre l'offre de services et d'infrastructures auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre et la saine gestion des ressources municipales.
- Se recentrer sur un nombre précis de priorités à réaliser durant le présent mandat.



« Une fois cette vision commune bien établie par le Conseil, il nous faut maintenant la porter et la faire vivre à travers nos actions collectives. Cette vision va se traduire par des priorités et des grands dossiers. Pour avancer, il faut concentrer nos énergies vers des projets qui comptent, qui sont importants et auxquels on croit vraiment. Cette vision commune va nous permettre d'aller plus loin, et il est primordial que nous unissions nos efforts. Parce qu'il nous faut mobiliser toute la communauté pour réussir à livrer cette vision. Nous sommes au début de ce nouveau cycle », ajoute le maire André Beauregard.



Sous la vision et l'énoncé stratégique se regroupent des énoncés stratégiques sous les thématiques de planification du territoire, de transport et mobilité, d'engagement social et communautaire, des relations avec la population et communications, d'environnement, de finances municipales et des ressources humaines.

Lac-à-l'épaule

Le 19 mars dernier, les membres du conseil municipal ont participé à un lac-à-l'épaule pour échanger sur leurs points de vue, pour faire des choix et arrimer leurs priorités. Cet exercice de réflexion du Conseil a été très stimulant et a impliqué de faire des choix rigoureux pour que Saint-Hyacinthe soit bien alignée sur les besoins et aspirations des citoyens, sur les meilleures pratiques municipales et, aussi, pour que la ville évolue en cohérence avec les grands principes de développement durable.

Outils de communication

Pour faire connaître les orientations et les priorités du conseil municipal, plusieurs outils de communication ont été conçus, notamment des capsules vidéos, disponibles sur le [site Internet](#) et les [réseaux sociaux de la Ville](#).

De plus, le 15 juin dernier, le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, a présenté la vision à près de 100 personnes du milieu des affaires dans le cadre d'un événement organisé par la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe. Des rencontres avec les organismes sportifs, culturels et de vie communautaire se dérouleront également à l'automne.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
Tél. : 450 778.8300